



## RAPPORT FINANCIER 2022

Le résultat comptable de 2022 présente un excédent de **88.011 €** pour un budget global de **1.700.785 €** (en dépenses) et **1.788.196 €** (en produits). Ce résultat excédentaire survient dans un contexte particulier. L'année 2022 a été marquée par deux événements majeurs et concomitants : l'organisation par la FFS du Congrès UIS qui a engendré un surcroît de travail pour tous les bénévoles et salariés et le changement de comptable en cours d'année.

### ① Focus sur le Congrès UIS 2022 organisé du 25 au 31 Juillet 2022 en Savoie.

Cet événement international à vocation scientifique et sportive reporté en 2021 pour cause de COVID a lieu tous les 4 ans. La FFS l'organisait pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis 70 ans en 2022. Le budget prévisionnel était dimensionné pour accueillir 2000 congressistes.

Le nombre de congressistes attendu était de **2000** dont **1700** à la semaine, or nous n'avons enregistré que **1517** inscriptions, scientifiques et spéléologues issus de 52 Pays dont **1261** à la semaine. Les tarifs fixés très tôt (en 2021) n'ont pas pu être ajustés avant le Congrès.

Cet écart de fréquentation par rapport aux prévisions a plusieurs origines :

- L'absence presque totale de certaines délégations (Chine, Japon, Laos, Thaïlande, Vietnam, Russie, Ukraine, Maroc, Algérie), liée au Covid19 (possibilités de déplacement limités), au conflit ukrainien ou à l'obtention des visas.
- La Réduction de **24%** du nombre de visiteurs par rapport au prévisionnel s'est répercutée sur la vente de marchandises (billets, livres, produits dérivés) et services (excursions, stages scientifiques, spéléologiques et touristiques) de **53%**.

Cette baisse significative des produits explique également la baisse proportionnelle de certaines charges **53%** du prévisionnel seulement pour les achats de matières et fournitures (compte 60).

Par contre, les charges des services extérieurs (compte 61) restent à un niveau élevé à **129%** du prévisionnel. (Obligation de mise aux normes et de respect de règles de sécurité incompressibles et indépendante du nombre de visiteurs, travaux de remise en état...).

Côté recettes, un certain nombre de **partenaires institutionnels** n'ont pas tenu leurs engagements. Deux tiers des subventions prévues n'ont pas été versées (commune, fonds européen, établissements publics) ou réduites (Etat, Région AURA, département). Les aides privées prévues (11700€ se sont concrétisées par l'achat de prestations de services déjà incluses dans les produits.



En résumé, le déficit s'explique par l'effet conjugué d'une fréquentation inférieure aux prévisions, de la baisse des subventions attendues et du surcoût lié à des impératifs de mise aux normes de sécurité imposées quelques semaines seulement avant le début du Congrès n'ayant pu être compensées par un ajustement des tarifs de la billetterie.

Compte de Résultat Congrès UIS 2022							
CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
<b>Charges directes affectées à l'action</b>				<b>Ressources directes affectées à l'action</b>			
60 - Achat	126 794	66 715	53%	70 - Vente de marchandises, produits finis, prestations de services	703 300	333 238	47%
Achats matières et fournitures	92 330	57 473	62%	73 - Dotations et produits de tarification			
Autres fournitures	34 464	9242	27%	74 - Subventions d'exploitation	153 700	50 000	33%
61 - Services extérieurs	101 760	132 028	130%	Etat Ministère des Sports	50 000	30 000	60%
Locations	85 760	110 884	129%	Région AURA	50 000	5 000	10%
Entretien réparation	11 000	13 478	123%	Département Savoie	30 000	15 000	50%
Assurance	5 000	7 666	153%	Commune	4 000	0	
Documentation				Fonds européens	5 000	0	
62 - Autres sces extérieurs	603 616	241 478	40%	Aides privées	11 700	0	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	595 650	215 097	36%	Autres établissements publics	3 000	0	
Publicité, publication							
Déplacements, missions	6 000	22 411	374%				
Services bancaires, autres	1 966	3 969	202%				
63 - Impôts et taxes	0	7 367					
Impôts et taxes sur rémunérations							
Autres impôts et taxes	0	7 367					
64 - Charges de personnel	15 000	9 350	62%				
Rémunérations des personnels	15 000	7 273					
Charges sociales		1 486					
Autres charges de personnel		591					
65 - Autres charges gestion courante		521		75 - Autres produits gestion courante		13 501	
				Dont cotisations dons manuels legs abandons de frais		13 501	
66 - Charges financières				76 - Produits financiers			
67 - Charges exceptionnelles				77 - Produits exceptionnels			
68 - Dotations aux amortissements				78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures			
<b>CHARGES INDIRECTES AFFECTEES A L'ACTION</b>				<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTEES A L'ACTION</b>			
Charges fixes de fonctionnement							
Frais financiers							
Autres	9 830						
<b>Total des Charges</b>	<b>857 000</b>	<b>457 459</b>	<b>53%</b>	<b>Total des produits</b>	<b>857 000</b>	<b>396 739</b>	<b>46%</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>							
86 - Autres charges gestion courante	274 000	274 000	100%	87 - Contributions volontaires en nature	274 000	274 000	100%
860 - secours en nature				870- Bénévolat			
861 - mise à disposition gratuite de biens et services	80 000	80 000	100%	871 - Prestation en nature	80 000	80 000	100%
862 - Prestations							
864 - Personnel bénévole	194 000	194 000	100%	875 - Dons en nature	194 000	194 000	100%
<b>TOTAL</b>	<b>1 131 000</b>	<b>731 459</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 131 000</b>	<b>670 739</b>	
<b>Résultat</b>	<b>-60 719 €</b>						

## ② Analyse des résultats de l'exercice 2022 (suite) :

- Une reprise des activités significative après les années de restriction liées au Covid19
- Une nouvelle augmentation des recettes des commissions par rapport à 2021 supérieure aux prévisions budgétées (voir § B analyse des ressources)
- Une campagne d'adhésions dynamique qui a permis de dépasser l'objectif budgété.
- Une nouvelle augmentation des abandons de frais en 2022.

Les chiffres présentés dans le tableau de bord peuvent être différents de ceux qui apparaissent dans le compte de résultat. Certaines écritures comptables inscrites en « recettes » dans le tableau de bord sont passées en « diminution de charges » dans le compte de résultat (Ex remises sur cotisations, charges provisionnées en N-1 et annulées en N)



En €	Dépenses	Recettes	Résultat
Compte de résultat	1.700.185	1.788.196	88.011
Tableau de Bord	<b>1.878.372</b>	<b>1.966.383</b>	<b>88.011</b>
Ecart	- 178.187	-178.187	0
Dont remises sur cotisations	- 57.6	-57.6	

Le résultat 2022 est positif pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive malgré un déficit de 60,70 k€ sur le budget du Congrès UIS.

Trésorerie dégagée sur l'exercice :

En €	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Résultat de l'exercice au bilan (1)	<b>88.011</b>	<b>130.30</b>	<b>62.280</b>
Dotations (2)	119.623	126.925	149.634
Reprises (3)	-110.115	-107.161	- 115.192
Trésorerie générée (1+2-3)	97.519	150.064	96.722

## A - Analyse des postes de dépenses :

### 1. Actions menées par les commissions et les pôles :

Avec **482.8 k€** (hors Congrès) ce poste reste en 2022 à la 1<sup>ère</sup> place devant celui des charges de fonctionnement. Les budgets alloués aux commissions ont été suffisants pour leur permettre de mener à bien leurs actions. On observe une augmentation de **12.6 %** des dépenses (**428.8 k€** en 2021). A noter que les activités ont repris après la période Covid : comme en témoigne la hausse du *chiffre d'affaires des stages* (**124.325€**) et le niveau des *prestations sous traitées pour les stages* (**140.310 €**).

L'ensemble des commissions et des pôles dégagent un solde positif de **80.10 K€/prévisionnel**.

### 2. Charges de fonctionnement :

Les frais de fonctionnement du siège y compris les salaires s'élèvent à **319.3 K€** (en valeur nette) soit une augmentation de **6.4 %** par rapport à 2021 (300k€). Ils se décomposent ainsi :

- Salaires : **218.4 K€** pour 208 K€ en n-1 soit une hausse de 5% liée à l'augmentation de la grille de la CCNS et au versement d'une indemnité de rupture conventionnelle.
- Charges des locaux : 74 K€ (58,6 K€ en n-1) soit une hausse de 26.3%. (Charges de copropriété travaux + 6.5k€ et maintenance logicielle en hausse)
- Les amortissements du siège : 7.7 K€ (13,1 K€ en n-1)
- Honoraires : 18.2K€ (25 K€ en n-1), réduction de 27.2 % due à une moindre sollicitation de notre avocat.

Le pôle « fonctionnement » est déficitaire de **5.7 K€**



### 3. Primes d'assurances :

Le montant du reversement des primes d'assurances y compris les honoraires du courtier s'élève à **316.9** (272 K€ en 2021), soit une augmentation de 44.9 K€ par rapport à 2021. L'assurance RC a été augmentée de 2€/2021 et le nombre de bénéficiaires a augmenté (6662 en 2021, 7058 en 2022).

### 4 Frais de fonctionnement des instances fédérales :

Augmentation du niveau des dépenses en 2022 : 94.3 K€ (74 K€ en 2021)

- Bureau : réunions effectuées en dématérialisé, 3.3 K€ de frais uniquement (5.5 K€ en 2021)
- Conseil d'Administration : un CA en présentiel et les autres en visio-conférence 7.9 K€ (4.5 K€ en 2021)
- AG-GE- Grandes Régions : l'assemblée générale s'est tenue en présentiel et visio-conférence pour ceux qui ne souhaitent ou ne pouvaient pas se déplacer (frais des GE ramenés à 5 K€. Pas de réunion des Grandes Régions en 2022, mais une réunion des Présidents de Région 1.1 K€ (2.4k€ en 2021)
- Direction Technique nationale : 27.2K€. 3 CTN et 1 DTN en 2022, augmentation due à l'arrivée d'un 3<sup>ème</sup> CTN et reprise des déplacements professionnels (moins de télétravail)
- Reversements aux régions 10% : 34.6 K€ (32,1 K€ en 2021)

Le pôle « instances » génère un solde positif de **14.7 K€**

### **B - L'analyse des ressources :**

Le total de nos ressources issues des cotisations (recettes brutes) s'élève à **743.6 K€**, en hausse de 8.7 % par rapport à 2021 (684 K€), dont :

- Les adhésions : **344 K€** en hausse par rapport à 2021 (329 K€). Augmentation des effectifs en 2022. L'objectif de 7000 licenciés a été dépassé (7050)
- Les primes d'assurances : 278 K€ en hausse par rapport à 2021 (253 K€)
- Les licences temporaires : 30.7 K€ en hausse de 25% par rapport à 2021.

En 2022, les recettes des commissions (**344.2 K€**) sont en forte hausse (plus 14.3 %) par rapport à 2021 (309 k€).

Le total des subventions reçues sur l'exercice 2022 s'élèvent à 310 K€ (hors Congrès 50 K€) dont :

- Ministère de la Jeunesse et des Sports : 287 K€
  - 200 K€ dans le cadre du Contrat de Développement 2022 (versés en fin d'année)
  - 30 K€ (de l'ANS) pour le PSF.
  - 57 K€ Fonds de soutien aux Fédérations
- Ministère de l'Intérieur : 23 K€ (pour 15 demandés)

A ces ressources il faut ajouter **8.3 K€** qui correspondent aux reprises de Fonds dédiés CPO (71.775 k €) plus celle du Ministère de l'intérieur (2.865 k€) + autres (28.795 k€) pour un total de **103.435 k€** diminuée de la part non consommée des subventions reçues sur l'exercice 2022 (MS 61.766 k€ + 4.594 k€ MI + 28.795 k€ autres) soient **95.155 k€**.



Par ailleurs, les abandons de frais s'élèvent à **64.2 K€** en augmentation de 49 % (43.10 K€ en 2021) dont :

- 58.3 K€ pour les commissions (+ 53.4 %)
- 5,9 K€ pour les élus (+ 15.7 %)

### FORMATION DU RESULTAT 2022 : **87.10**

CHARGES		PRODUITS	
Pôles et Actions	-80,10	ANS	10,00
Fonctionnement	5,70	Ministère Intérieur	8,00
Instances	-14,70	Fonds de soutien (pas au BP)	57,00
Congrès UIS	60,70	Solde recettes diverses	8,00
	-28,40	Solde Fonds dédiés	8,30

### Evaluation des Contributions volontaires

Le 1<sup>er</sup> tableau recense les heures de bénévolat effectuées par des élus pendant le Congrès UIS. (Taux de valorisation différent des fonctions habituelles). Le 2<sup>ème</sup> récapitule les heures effectuées pour les fonctions habituelles.

L'application du nouveau règlement comptable (ANC Règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018) est obligatoire depuis l'exercice 2020. Le recensement effectué auprès des élus a permis de le valoriser à 252.555 € l'année passée. En 2022, **49** élus des structures fédérales (membres et bureau des commissions, Bureau et CA de la FFS) ont envoyé leur décompte d'heures. (**15360** heures valorisées pour un total de **300.271 €**.)

Fédération Française de Spéléologie		Année 2022	30/06/2023			
		Valorisation du Bénévolat Congrès UIS				
D'après CCN du sport (taux horaires de la CCNS 2022)		SMC	Taux	SMC chargé		
Membres du CA et Commissions bénévolat Congrès UIS 2022		Groupe 2	10,59	0,20	12,71	
FONCTION	Congrès UIS	Commission	GR	NB D'HEURES	TAUX RETEN	TOTAL
trésorier	30	FFS	2	30,00	12,71	900,00
Membre	30	CA	2	30,00	12,71	381,30
Président	35	Documentation	2	35,00	12,71	444,85
président adjoint	39	Scientifique	2	39,00	12,71	495,69
Président	57	Statuts	2	57,00	12,71	724,47
Président	60	EFPS	2	60,00	12,71	762,60
Présidente adjointe	80	Medicale	2	80,00	12,71	1 016,80
Membre	100	CA	2	100,00	12,71	1 271,00
Membre	105	Documentation	2	105,00	12,71	1 334,55
secrétaire générale adjointe	150	FFS	2	150,00	12,71	1 906,50
membre	180	EFC	2	180,00	12,71	2 287,80
présidente adjointe	188	Jeune	2	188,00	12,71	2 389,48
Président adjoint	246	Financière	2	246,00	12,71	3 126,66
Secrétaire général	1271	FFS	2	1 271,00	12,71	16 154,41
				<b>2 571,00</b>		<b>33 196,11</b>





Fédération Française  
de Spéléologie

Année 2022  
Valorisation du Bénévolat

01/07/2023

D'après CCN du sport (taux horaires de la CCNS 2022) SMC Taux SMC chargé

**Fonctions**

Administrateur CA, DN commission	Groupe 3	11,63	0,23	14,30
Pdts adjoints Commission, Trésorier(e) adjoint(e) Coordonnateur de pôle	Groupe 4	12,27	0,26	15,46
Pdts Commission, trésorier Commission	Groupe 5	13,74	0,44	19,73
Trésorier, Trésorier(e) adjointe, secrétaire général et adjoint(e), président adjoint	Groupe 6	17,14	0,48	25,37
Président FFS	Groupe 8	26,78	0,48	39,63

FONCTION	Commission	GR	NB D'HEURES	TAUX RETEN	TOTAL
Président	Documentation	5	705,00	19,73	13 909,65
membre	Medicale	3	30,00	14,30	429,00
Présidente adjointe	Medicale	4	110,00	15,46	1 700,60
Président Adjoint	EFS	4	52,00	15,46	803,92
Président	EFPS	5	500,00	19,73	9 865,00
Responsable Pole	CA	4	250,00	15,46	3 865,00
Trésorière Adjointe	FFS	5	521,00	19,73	10 279,33
Président	EFC	5	275,00	19,73	5 425,75
commission convention	Groupe conventions	3	85,00	14,30	1 215,50
président	Medicale	5	585,00	19,73	11 542,05
Membre	CA	3	501,00	14,30	7 164,30
présidente adjointe	Jeune	4	218,00	15,46	3 370,28
Secrétaire général	FFS	6	1 057,00	25,37	26 816,09
Président	Audiovisuelle	5	300,00	19,73	5 919,00
Trésorier	SSF	5	490,00	19,73	9 667,70
Trésorier Adjoint	EFPS	5	468,00	19,73	9 233,64
Membre	Pôle Santé	4	360,00	15,46	5 565,60
Membre	Scientifique	4	260,00	15,46	4 019,60
Membre	CA	3	820,00	14,30	11 726,00
Membre	Scientifique	3	50,00	14,30	715,00
Membre	Documentation	4	155,00	15,46	2 396,30
Membre	Scientifique	3	90,00	14,30	1 287,00
Président	Statuts	5	156,00	19,73	3 077,88
Président	FFS	8	978,00	39,63	38 758,14
Présidente	EFS	5	366,00	19,73	7 221,18
Président adjoint	EFC	4	960,00	15,46	14 841,60
membre	CA Pôle	4	100,00	15,46	1 546,00
délégué	Assurance	3	104,00	14,30	1 487,20
secrétaire générale adjointe	FFS	4	350,00	15,46	5 411,00
Membre	CA	3	150,00	14,30	2 145,00
membre	CA	3	175,00	14,30	2 502,50
membre	EFC	3	190,00	14,30	2 717,00
Secrétaire	EFS	3	268,00	14,30	3 832,40
Trésorier	EFC	4	136,00	15,46	2 102,56
Membre	Ethique et déontologie	3	55,00	14,30	786,50
Président adjoint	Financière	4	290,00	15,46	4 483,40
Membre	Financière	4	75,00	15,46	1 159,50
Membre	CA	3	200,00	14,30	2 860,00
Membre	FAAL	3	20,00	14,30	286,00
Membre	PSF	3	30,00	14,30	429,00
Présidente Adjointe	EFC	4	329,00	15,46	5 086,34
groupe PSF	Autres	3	50,00	14,30	715,00
président adjoint	SSF	4	530,00	15,46	8 193,80
président adjoint	Scientifique	4	54,00	15,46	834,84
délégué	FAAL	3	20,00	14,30	286,00
trésorier	FFS	6	1 222,00	25,37	31 002,14
Membre	CA	3	300,00	14,30	4 290,00
Trésorière	Scientifique	5	60,00	19,73	1 183,80
Président	Scientifique	5	310,00	19,73	6 116,30

15 360,00

300 271,39

28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique, agréée par le Ministère chargé des sports, de la jeunesse et de l'éducation populaire, de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement.

www.ffspeleo.fr



### Observations :

- Tous les élus concernés ne transmettent pas leur décompte d'heures
- La valorisation des contributions volontaires est supérieure au montant des subventions perçues par le Ministère des Sports (230.000€ hors Fonds de Soutien)

Cette année 2022 a été particulièrement difficile compte-tenu des événements exceptionnels évoqués en introduction (page 1). Des améliorations des processus de traitement sont bien sûr indispensables pour faciliter le travail de tous et permettre l'établissement du Bilan financier dans des délais raisonnables.

Néanmoins, ces difficultés « techniques » ne doivent pas occulter la bonne santé financière et la bonne gestion de la Fédération Française de Spéléologie (relevé par Audit Flash diligenté par le Ministère des Sports en Novembre 2020)

- Les effectifs repartent à la Hausse après une baisse significative consécutives aux années Covid.
- 3 années consécutives d'excédents qui permettent d'augmenter les fonds propres.
- Un ratio Fonds Propres/Subventions en progression constante (2.2 en 2022)
- Une trésorerie saine (subvention MS 2022 perçue en fin d'année)
- L'objectif de licenciés 2023 (7000) est déjà atteint avant la fin de la campagne (7123 à date)

Nous tenons à remercier toutes les personnes avec lesquelles nous travaillons, bénévoles et salariés de la Fédération, membres des cabinets comptables et agents de l'Etat.

Le 21 Juillet 2023

Jean-Louis THOMARE et Annick BLANC

